
L'Afrique entre dans l'intelligence artificielle

África entra en el mundo de la inteligencia artificial

Africa enters into artificial intelligence

Patrice Correa



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ctd/10963>

DOI : [10.4000/123iq](https://doi.org/10.4000/123iq)

ISSN : 2491-1437

Éditeur

Chaire Unesco Pratiques émergentes en technologies et communication pour le développement

Référence électronique

Patrice Correa, « L'Afrique entre dans l'intelligence artificielle », *Communication, technologies et développement* [En ligne], 15 | 2024, mis en ligne le 29 juin 2024, consulté le 02 décembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/ctd/10963> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/123iq>

Ce document a été généré automatiquement le 2 décembre 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

L'Afrique entre dans l'intelligence artificielle

África entra en el mundo de la inteligencia artificial
Africa enters into artificial intelligence

Patrice Correa

- 1 Si on en parle aujourd'hui avec tant d'intérêt, c'est que « *l'intelligence artificielle est l'un des sujets de bouleversements majeurs qui affectent notre époque* » (Soudoplatoff, 2018 : 7). Les débuts de l'intelligence artificielle (IA), « machine pensante » imitant l'humain, pourraient remonter au début des années 1940 et 1950, avec notamment les travaux de McCulloch et Pitts (1943) sur le « neurone artificiel » et ceux sur la « cybernétique » de Wiener (1950). Mais son évolution démontre une invisibilité ou une inaudibilité dans l'espace public scientifique pendant environ quatre décennies. Depuis les années 2000, le sujet connaît un succès indéniable avec une réelle actualité scientifique et technique. Les prouesses de l'ordinateur d'IBM en 2007 et surtout en 2010 y sont certainement pour beaucoup. Mais, plus encore, la formidable percée de la *Big Tech* dans l'utilisation des assistants vocaux à l'aide de l'IA. C'est ainsi que l'IA poursuit son chemin avec une insertion de plus en plus intense dans la société « post-moderne » et fait de la culture du numérique, le grand enjeu de notre temps. Mais comme toute révolution en œuvre, l'IA étend ses tentacules à toutes les sphères d'activité, non sans susciter espoirs et craintes, débats passionnants, questionnements heuristiques, parti-pris idéologiques et réflexions autour de l'éthique, comme le montre si bien le texte de Tiasvi Yao Raoul Agbavon.



- 2 En matière d'éducation, de santé et de commerce, dans les transports, l'agriculture, la pêche, la recherche ou encore en médecine, connaissances, opinions, croyances et certitudes s'affrontent et constituent un espace de complexité où les sciences ont plus que jamais besoin de collaborer pour un meilleur éclairage de l'action des décideurs.
- 3 C'est dans ce contexte de grand changement social ou sociétal que se situe la pertinence du colloque « *Intelligence artificielle et équité sociale* » tenu du 15 au 17 mai 2023 à Bordeaux, sous la direction de la Chaire Unesco des pratiques émergentes en communication et développement durable. Ce grand moment d'échanges pluridisciplinaires était destiné à offrir un espace collaboratif entre chercheurs de différentes spécialités et acteurs des milieux de la technologie pour une meilleure connaissance des rapports de l'IA à nos sociétés.
- 4 L'IA est donc d'une actualité et d'une acuité qui rappellent toutes les grandes révolutions ayant marqué l'humanité. Les disparités ou les fractures inhérentes à ce type d'innovations soulèvent, à part quelques spécificités, les mêmes préoccupations, dans les Amériques, en Europe, en Asie ou en Afrique... Les questionnements majeurs tournent autour des enjeux, opportunités et dynamiques mais aussi des inquiétudes ainsi que des problématiques éthiques qu'induisent ses nombreux impacts dans divers domaines.
- 5 Le quinzième numéro de la Revue *Communication, Technologie et Développement* se fait l'écho de cette actualité en publiant une partie des réflexions du colloque cité plus haut, sur différentes problématiques et en différents contextes. Les contributions ont privilégié essentiellement des approches critiques, les enjeux éthiques mais également la question de « l'équité sociale ». La gouvernance et l'éthique de l'IA, la question sécuritaire, la démocratie et la participation citoyenne à l'heure des technologies de l'IA, les apprentissages et problématiques pédagogiques, l'efficacité de la gestion des dossiers médicaux ont été abordés aussi bien en contexte européen (France) qu'en Afrique (Gabon, Sénégal, Côte-d'Ivoire...). Au-delà de la fracture technologique, les préoccupations sont plus ou moins similaires, toutes proportions gardées.
- 6 Ayant porté essentiellement sur l'Afrique, les contributions ont exploré une diversité des problématiques actuelles et à venir d'un continent qui ne saurait rester en marge de la montée en puissance de l'intelligence artificielle. Dans ce numéro, deux catégories d'approches se dessinent. Une première orientée vers les opportunités et pouvant être considérée comme le « courant de l'optimisme ». Une seconde regroupant des approches moins enthousiastes, identifiées comme « courant du pessimisme ». Une troisième voie pourrait fédérer des analyses se situant entre les deux ou mettant l'accent sur des questions éthiques et des questionnements sans réponses tranchées.
- 7 Pour certains auteurs, l'intelligence artificielle serait sans doute une opportunité pour aider le continent à booster son développement. Postulat largement partagé, assumé ou suggéré en filigrane dans de nombreux textes, ce courant rappelle le récit sur les grandes innovations technologiques des sociétés contemporaines : l'électricité, l'industrialisation, les médias de masse, l'internet et la société de l'information... Vision à tout le moins développementaliste, elle postule que l'intelligence artificielle est un moteur de développement. Offo Elisée Kadio le défend sans ambages : « *aujourd'hui, les Africains aussi comprennent de plus en plus que l'intelligence artificielle constitue un levier de développement important* ». Même s'il soulève les problèmes liés à l'intelligence artificielle comme le contrôle des mégadonnées par les géants de l'informatique ou les risques liés à la non fiabilité des algorithmes, pour Kadio, il est urgent pour les

dirigeants africains de recourir à l'IA pour répondre aux défis chroniques de la pauvreté, de l'éducation, de la santé ou de l'environnement... « *L'Afrique n'a pas d'autres choix que de s'approprier l'intelligence artificielle si elle ne veut être au rendez-vous du numérique* », selon lui.

- 8 On peut aussi inscrire la contribution de Titi Eri Aramatou Palé dans le même paradigme, en contexte ivoirien. L'auteure analyse les enjeux globaux de l'IA ainsi que le choix des autorités portuaires d'Abidjan de doper les activités de l'entreprise grâce à l'automatisation. Le choix d'intégrer l'IA dans les activités du Port Autonome d'Abidjan est une stratégie pour en faire un « Smart Port », plus « attractif », « innovant » et « compétitif » ; en satisfaisant l'idéal économique et l'idéal écologique. Aussi, dans la même perspective, Kossi Amessinou considère que l'intelligence artificielle est une véritable opportunité pour les collectivités locales béninoises, notamment en matière fiscale. Selon Amessinou, une identification de niches fiscales et un recouvrement plus intégral de la taxe foncière dans la commune d'Abomey-Calavi est possible grâce une stratégie technologique basée sur l'intelligence artificielle. C'est le pari que fait l'auteur et en faisant l'hypothèse que cela étendrait l'assiette fiscale de la commune et, par conséquent, un meilleur financement de ses politiques publiques.
- 9 L'analyse d'André Armand Ndewe sur l'économie artisanale autour du secteur minier camerounais renforce la thèse des opportunités de l'IA. Car, pour Ndewe, le secteur minier camerounais, en proie à une exploitation anarchique et en défaveur de l'économie, a connu un recadrage et une bien meilleure santé financière lorsque l'IA lui est venue au secours. Les drones mis en place pour la surveillance, le suivi et les contrôles des activités minières constituent une réponse efficace à une approche systémique de gestion du secteur, au profit de l'économie nationale et des communautés.
- 10 Il en serait de même en Tunisie. En effet, en analysant le lien entre l'intelligence artificielle et la publicité en Tunisie, Myriam Khelifa tente de mettre en exergue les bienfaits économiques de l'IA sur le marché publicitaire local. Elle considère que l'usage de l'IA dans les pratiques publicitaires en Tunisie « *a eu de nombreux effets et avantages sur l'économie et sur les consommateurs en leurs proposant des produits répondant à leurs attentes et intérêts* ». Dans le même contexte tunisien, Amira Elhadji interroge l'expérience muséale à l'heure des technologies du *Design* numérique et en conclut que « *l'intervention de l'intelligence artificielle* » participe à « *l'actualisation et la diffusion du patrimoine culturel tunisien* », et ainsi à « *redéfinir les perspectives modernes d'un patrimoine expérientiel, à travers l'accès dynamique aux ressources culturelles* ».
- 11 Autres perspectives, autres idées ! Ramant à contre-courant de cette vision idyllique, d'autres auteurs ont plutôt insisté sur le caractère préoccupant de l'IA. Nombre d'entre eux y perçoivent une menace pour les individus et les institutions. Si Tiasvi Yao Raoul Agbavon plaide pour une « éthique dynamique » afin de tirer le meilleur de l'IA, la thèse développée dans ce sens est celle de Allan Marcelin Konin et N'dré Sam Beugré. Dans leur texte, « *intelligence artificielle et e-démocratie : nouveaux droits, nouvelles exclusions* », ces auteurs défendent « *la nécessité de protéger les valeurs de la démocratie et des libertés individuelles, actuellement menacées dans plusieurs pays* » du fait de la place que prend l'IA. Dans le même ordre d'idées, en relevant la place de l'IA dans le processus électoral gabonais, Ange-Yannick Moussavou Ndjimbit pointe « *la fracture sociale* » qu'elle provoque en matière électorale, considérant ainsi que les difficultés d'enrôlement des Gabonais, le déficit de moyens informatiques et les proportions

importantes de « l'illectronisme » rendent problématique l'utilisation de l'IA. Le paradoxe est flagrant entre les promesses démocratiques de l'IA et l'instauration possible des « démocraties ».

- 12 Sous un tout autre registre, celui des langues et des identités, l'IA cristallise aussi inquiétudes et fantasmes. L'IA n'est-elle pas un danger pour les langues africaines, en matière de traductologie ? N'est-ce pas la question de fond que tente de traiter Angèle Konan Amani ? Cette auteure met l'accent sur le risque d'exclusion des dites langues de l'écosystème mondial de traduction basé sur l'intelligence artificielle. Autrement dit, pour Konan Amani, si « *la vitalité des langues du monde* », est nécessaire, « *il convient de trouver un moyen pour permettre le dialogue interculturel* ». Ce qui doit être, entre autres, le rôle de l'intelligence artificielle. Or, cette dernière semble constituer, du fait de certains procédés algorithmiques, un instrument d'exclusion des langues africaines déjà en déficit de visibilité. Cette question est un vaste programme de recherche qui devrait interpeller aussi bien les chercheurs, africains et/ou africanistes mais aussi les décideurs en matière de politiques linguistiques et culturelles.
- 13 Comme un contre-argument à l'étude sur le Port d'Abidjan, Koné et Coulibaly se penchent sur l'impact de l'IA dans la gestion de la relation client de *Jumia* à Abidjan. Préoccupés par la place du chatbot dans ladite relation, l'enquête de Koné et Coulibaly aboutit au constat que « *l'utilisation croissante d'applications informatiques orientées vers le client ainsi que des Technologies de l'Information a offert de nouvelles possibilités relationnelles et une meilleure connaissance des clients* ». Cependant, l'hypothèse que le chatbot « *altère la dimension humaine dans la relation client* » est corroborée par la conclusion selon laquelle la machine ne peut ni remplacer l'être humain, ni satisfaire la dimension humaine de la relation client telle que le ferait un chargé de clientèle.
- 14 Moustapha Ndiaye et Minata Ndiaye mettent en exergue cette dimension éthique, mais aussi les aspects sociologiques et juridiques de l'appropriation de l'IA par les autorités sénégalaises. Souscrivant à la thèse des bienfaits de l'IA, les auteurs insistent pourtant sur sa nécessaire régulation en privilégiant l'articulation entre le droit et l'éthique dans sa vulgarisation. Ainsi remarquent-ils que « *le mécanisme autorégulateur trouve parfaitement son sens dans le rôle joué par l'éthique pour parvenir à assurer l'effectivité du droit* ». Leur thèse est sans appel. La mise en œuvre d'une stratégie de l'IA constitue pour le Sénégal une opportunité pour mieux contrôler et gouverner les données concernant les citoyens. C'est dans le même sillage que s'inscrit Ifeyinwa Nsude lorsqu'il défend que l'IA est une chance pour les droits des enfants.
- 15 Au total, cette parution aura mis en débat l'IA dans tous ses états et ses manifestations actuelles, notamment dans une Afrique en pleine mutation démographique, économique, sociale, politique et environnementale ; avec une percée sans précédent des technologies numériques qui ont probablement démontré le caractère pertinent de la thèse du « saut de grenouille ». L'Afrique entre donc pleinement dans l'IA et la recherche fondamentale ou orientée vers la prise de décision organisationnelle n'est pas en reste. Les contributions des auteur(e)s le démontrent. Elles peuvent parfois présenter des ressentis, des inquiétudes et des espoirs, des prises de positions discutées ou discutables, mais constituent un nœud de problématiques originales sur un sujet qui est loin d'avoir livré tous ses secrets, et qui a mis la question de l'éthique au cœur des préoccupations. C'est aussi le charme de ces débats qui seront sans doute prolongés dans les prochains numéros et à travers d'autres publications.

AUTEUR

PATRICE CORREA

Enseignant-Chercheur au Département de Communication à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal

Chercheur associé au MICA- Université Bordeaux Montaigne

patrice.correa[at]ugb.edu.sn

Sociologue des médias et de la communication, Patrice CORREA a dirigé l'UFR des Civilisations, Religions, Arts et Communication de l'université Gaston Berger de Saint-Louis de 2018 à 2023. Il est l'auteur de plusieurs articles scientifiques et évaluateur pour plusieurs revues. Ses centres d'intérêt dans l'enseignement et la recherche couvrent des domaines aussi divers que la sociologie des médias, la mondialisation de la communication, la communication publique et politique, la communication dans les réseaux diasporiques, les théories de la communication, et la prise de parole en public. Il travaille aussi sur l'intelligence artificielle et s'intéresse à l'épistémologie dans les sciences humaines et sociales.